canton de vaud

Établissement primaire de Gland

Séance d'information pour les parents du cycle 1 (1P à 4P)

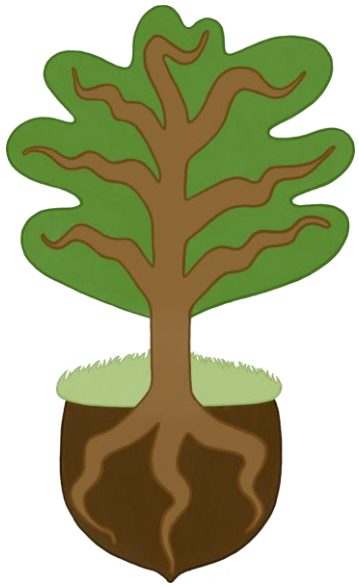
E tablissement
P rimaire de
G land
www.ep-gland.ch

Soutien aux Comportements Positifs

EP Gland

Grandir et apprendre ensemble
dans un cadre bienveillant et structuré.

Brève présentation sur notre démarche d'école positive, visant le bien-être, la sécurité et la réussite de chaque élève.







E tablissement
P rimaire de
G land

www.ep-gland.ch

Quatre valeurs communes pour s'épanouir au quotidien



Respect : Prendre soin de soi, des autres et de l'environnement, tout en tenant compte des limites fixées.

Bienveillance : Prendre en compte et accueillir les émotions, les avis et les différences de chacun pour son bien-être.

Autonomie : Agir, apprendre et réfléchir par soi-même en utilisant des règles connues, et en assumer les conséquences.

Engagement : Participer activement à la vie de la classe en fournissant des efforts sur la durée et faire de son mieux.

Enseigner les comportements attendus

Les comportements attendus s'apprennent comme les mathématiques ou la lecture : par des leçons explicites structurées et des saynètes.

Encourager la réussite par la reconnaissance positive

Une conférence vous sera proposée après les vacances d'octobre pour vous présenter de manière plus approfondie notre projet de soutien aux comportement positifs (SCP)

E tablissement
P rimaire de
G land
www.ep-gland.ch

Intervenant-e-s auprès des élèves

Titulaire-s de classe

Enseignant-e-s de rythmique 1-2P et de natation 3-8P

Enseignant-e-s de co-enseignement et de projets ou animations (en classe et hors classe)



Enseignantes de français intensif (élèves allophones)

3-8P Enseignantes d'activités créatrices et manuelles/textiles

Enseignant-e-s spécialisé-e-s et assistant-e-s à l'intégration (mesures ordinaires et renforcées)

Personnes ressources

Médiation
- Mme Martin 1-6P (MAUV.)
- Mme Padovano 1-6P (PER.)
- M. Kryvian 7-8P

Prévention de la santé et promotion en milieu scolaire (PSPS)
- Mme Rey

Infirmières scolaires
- Mme Schmitt 1-6P
- Mme Dumasdelage 7-8P

Équipe pluridisciplinaire
- Direction
- Infirmières
- Médecins
- PPLS
- Conseillère E-F
- Médiatieur-trices
- Educatrice sociale
- Enseignant-e-s

Équipe GAIN
- Médiateur-trices
- Éducatrice sociale
- Infirmières
- Enseignant-e-s formé-e-s

Médecins scolaires
- Dresse Djamen 1-6P
- Dr. Mally 7-8P

PPLS psychologie, psychomotricité, logopédie en milieu scolaire
- M. Jeanneret, responsable du service

Éducatrice sociale
- Mme Favre

Conseillère Ecole-Famille
- Mme Konrad

Vous trouverez la plupart des contacts dans les agendas/cahiers de communication.

Contacts École-Famille

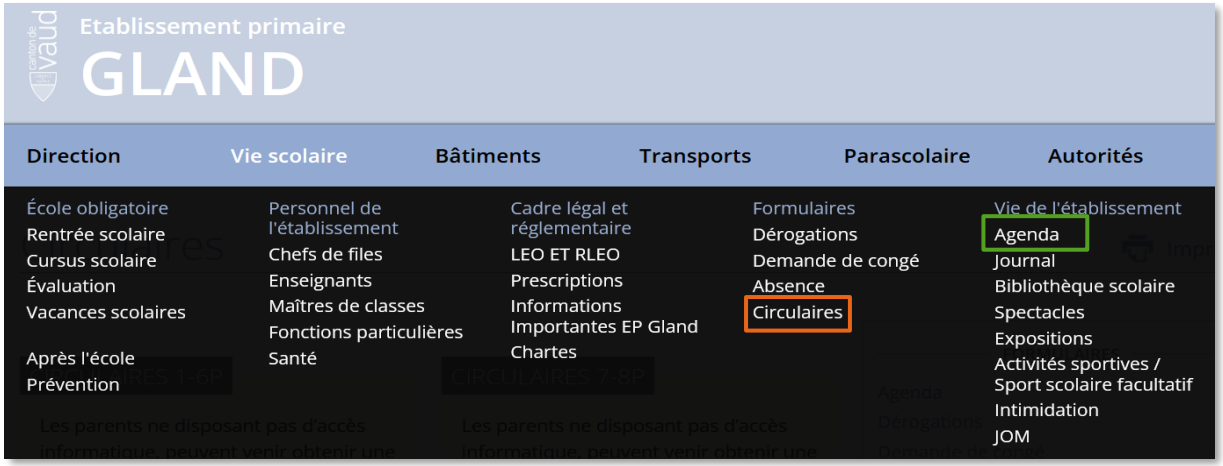
La-e titulaire de classe est la-e répondant-e privilégié-e de votre enfant.

Cahier de communication 1-2P et Agenda 3-4P

- Contacts
- Remarques et notes dans la semaine
- Demande d'entretien
- Charte numérique
- Utilisation des dispositifs numériques personnels
- La journée de l'écolier et de l'écolière
- Pages bien-être, bien-vivre et activités culturelles
- Justificatif d'absence et demande de congé

Signature des parents à chaque fin de semaine

Contacts Ecole-famille



Site internet de l'EP Gland - www.ep-gland.ch

- Circulaires informatives de la part de la DGEO ou de la Direction sous l'onglet *Circulaires*
 - Notification dans l'agenda sous forme de tampon
- Calendrier des activités de la classe sous l'onglet *Agenda*

Contacts Ecole-famille

- Devoirs à domicile:
 - préparés en classe
 - peuvent être effectués sans aide
 - incitent à l'autonomie et à la responsabilisation
 - consolident les apprentissages effectués en classe
 - vérifiés par les enseignants

- Procédure d'annonce d'absence et justificatif
 - par téléphone, courriel ou papier au titulaire de classe ou au secrétariat

- Demande de congé :
 - Par courrier, mail ou avec la feuille de demande figurant à la fin de l'agenda. À donner au secrétariat ou au titulaire **au minimum 15 jours avant le congé souhaité**

 Pour congé Joker : 2 jours à l'avance

Congés Joker

- Maximum 6 demi-journées par année scolaire
- Jusqu'à 2 demi-journées consécutives à la fois
- S'annonce par écrit au minimum 2 jours avant (sans besoin de justificatif)
- Restrictions : rentrée scolaire, sorties pédagogiques, ECR, suite à un congé motivé (même si séparé par des vacances)

Absence d'un élève sur une partie du temps scolaire

<u>Rappel</u> : un élève ne peut pas quitter la classe sur temps scolaire sans être accompagné d'un adulte référent (même pour se rendre aux PPLS).

En cas d'impossibilité de venir chercher votre enfant pour des rendez-vous réguliers, vous pouvez faire appel aux **chauffeurs bénévoles** *(à pied ou en voiture)*

La permanence pour la région Gland /Nyon :

022 365 77 55 ou asbv.nyon@avasad.ch
ASBV : association des services bénévoles Vaudois

www.asbv.ch

E tablissement
P rimaire de
G land
www.ep-gland.ch

Écrans et objets connectés

CADRE SCOLAIRE



Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire.

Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.







E tablissement
P rimaire de
G land
www.ep-gland.ch

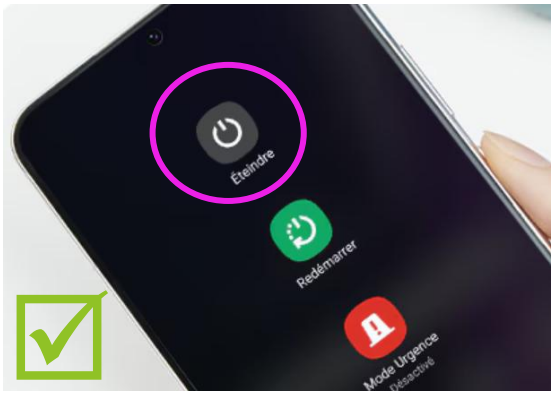
Écrans et objets connectés

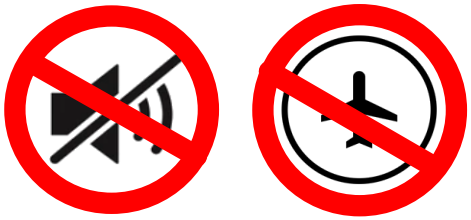
CADRE SCOLAIRE



Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les **téléphones portables**, écrans et autres objets connectés, sont **interdits dans le périmètre de l'école** durant le temps scolaire.

Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.











Périmètre scolaire
8h25 – 15h00

E tablissement
P rimaire de
G land
www.ep-gland.ch

Écrans et objets connectés

Extrait du règlement interne de l'établissement

Art. 5.6

Les élèves éteignent ces appareils (pas de mise en veille) et les rendent non visibles. Pour rappel, il est strictement interdit de photographier, d'enregistrer ou de filmer qui que ce soit sans autorisation.

Les contrevenants pourront se voir confisquer leur appareil jusqu'à une journée. En cas de récidive, l'appareil devra être retiré au secrétariat par les parents et l'élève concerné sera sanctionné.

canton de vaud

3-6-9-12+, des écrans adaptés à chaque âge

Avant 3 ans

Jouer avec votre enfant est la meilleure façon de favoriser son développement.

Je préfère les histoires lues ensemble, les comptines et les jeux partagés aux écrans.

Évitez de laisser longtemps une télévision allumée dans la pièce où joue votre enfant. Cela peut nuire à ses apprentissages même s'il ne la regarde pas.

Jamais de télé dans la chambre.

Les outils numériques, c'est toujours accompagné pour le seul plaisir de jouer ensemble.

De 3 à 6 ans

Je fixe des règles claires sur les temps d'écran.

Je respecte les âges indiqués pour les programmes.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

J'interdis les outils numériques pendant le repas et avant le sommeil. Je ne les utilise jamais pour calmer mon enfant.

Jouer à plusieurs, c'est mieux que seul.

De 6 à 9 ans

Je fixe des règles claires sur le temps d'écrans, et je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

La tablette, la télévision et l'ordinateur, c'est dans le salon, pas dans la chambre.

Je paramètre la console de jeux.

Je parle du droit à l'intimité, du droit à l'image, et des 3 principes d'Internet :

1) Tout ce que l'on y met peut tomber dans le domaine public ;

2) Tout ce que l'on y met y restera éternellement ;

3) Il ne faut pas croire tout ce que l'on y trouve.

De 9 à 12 ans

Je détermine avec mon enfant l'âge à partir duquel il aura son téléphone mobile.

Il a le droit d'aller sur Internet, je décide si c'est seul ou accompagné.

Je décide avec lui du temps qu'il consacre aux différents écrans.

Je parle avec lui de ce qu'il y voit et fait.

Je lui rappelle les 3 principes d'Internet.

Après 12 ans

Mon enfant « surfe » seul sur la toile, mais je fixe avec lui des horaires à respecter.

Nous parlons ensemble du téléchargement, des plagiats, de la pornographie et du harcèlement.

La nuit, nous coupons le WIFI et nous éteignons les mobiles.

Je refuse d'être son « ami » sur les réseaux sociaux.

Ils peuvent changer !

Même si vos enfants font tout pour vous convaincre qu'il est inutile d'essayer de les faire changer, ils ont beaucoup plus de souplesse que vous ne le pensez. N'hésitez pas à modifier les règles, à condition qu'elles soient claires et que vous laissiez à vos enfants un peu de temps pour s'y adapter.

À tout âge, choisissons ensemble les programmes, limitons le temps d'écran, invitons les enfants à parler de ce qu'ils ont vu ou fait, encourageons leurs créations.

C'est tous ensemble que nous modifierons notre relation aux écrans.

Rejoignez nous sur https://3-6-9-12.org

Un dix-heures ou un goûter équilibré

- ✔ contient de l'eau pure ou infusée non sucrée
- ✔ est composé d'un fruit et/ou d'un légume.
- ✔ est haut en couleur et attractif.
- ✔ est sans sucre ajouté.
- ✔ peut être complété selon l'activité physique et la faim par un produit céréalier, un produit laitier ou des fruits à coque.

QU'EST-CE QU'ON FAIT À LA RÉCRÉ ?

ON PEUT:





- SE REPOSER
- JOUER
- MANGER (UNE COLLATION, PAS UN PIQUE-NIQUE)



Chips, boissons sucrées et bonbons restent à la maison

E tablissement P rimaire de G land
www.ep-gland.ch

Périmètre scolaire - Rappel

Respect des limites

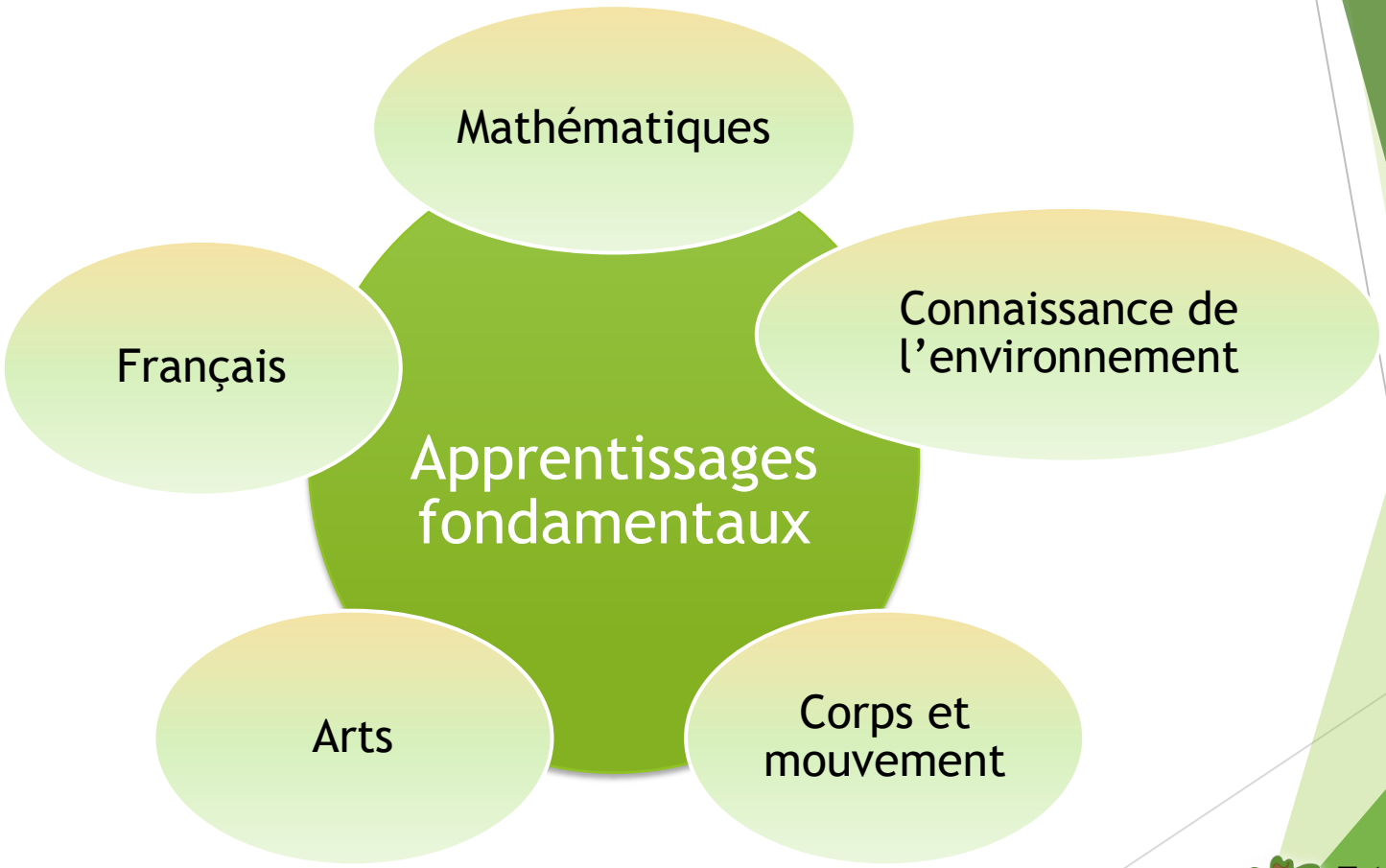
À l'arrivée des élèves à l'école (à 8h25 et à 13h25), les parents sont priés de rester à l'extérieur du périmètre scolaire, délimité par les lignes jaunes au sol. Nous vous remercions également de laisser le passage libre pour les élèves.

Dès la sonnerie, les élèves sont sous la responsabilité de l'école.

Disciplines enseignées 1P-2P

1P ⇨ 18 périodes

2P ⇨ 26 périodes



1P Autonomie

Trois semaines après la rentrée, il sera demandé aux enfants de venir seuls dans les cortèges.

Afin de faciliter la fluidité des cortèges, nous vous prions de rester derrière les lignes jaunes dès la 4e semaine.

En cas de difficulté de séparation, nous vous remercions d'en parler rapidement à l'enseignante de votre enfant.

Un parrainage pourrait alors être organisé entre des élèves de 6P et les enfants de 1P.

Disciplines enseignées 3P-4P

28 périodes

Disciplines	Nombre de périodes
Français	10
Mathématiques	5
Connaissance de l'environnement	4
Education physique	3
Activités créatrices et manuelles	2
Musique	2
Arts visuels	2

Cadre général de l'évaluation

3 types d'évaluations

Dès la 1P:

- **Évaluation formative** = observation en situation d'apprentissage

Dès la 3P:

- **Travaux assimilés** = 1 appréciation

 ➔ une série de travaux simples

- **Travaux significatifs** = 1 appréciation

 ➔ mobilisation des ressources et des connaissances lors de situations plus complexes

Les objectifs évalués sont tirés du Plan d'Etudes Romand.

- www.PER-MER.CH

Les objectifs, les dates et types de travaux sont communiqués aux élèves en avance.

Évaluations au cycle 1

Appréciations en 3-4P :

LA = Largement Atteint

AA = Atteint avec Aisance

A = Atteint

PA = Partiellement Atteint

NA = Non Atteint

Épreuve Cantonale de Référence (ECR) en fin de 4P

- 1 appréciation en français
 - **indicateur complémentaire** pour la promotion

Communication des résultats

1-2P :

- La progression des apprentissages est décrite régulièrement aux parents par :

 - un entretien annuel

 - des commentaires écrits ou oraux

 - la transmission de dossiers d'apprentissages / portfolios

2P :

- Un **bulletin** atteste de la fréquentation par l'élève durant ces 2 années.

3-4P :

- **Point de situation** au terme de chaque semestre
- Livret scolaire avec **bulletin annuel** à chaque fin d'année

Promotion au cycle 1

- Promotion automatique de 1P⇨2P⇨3P⇨4P
- Promotion de **4P⇨5P**

Disciplines	Appréciation globale
Français	Minimum A
Mathématiques	Minimum A

- Le Conseil de Direction statue sur les cas limites :

 - PA en français ou en mathématiques

ape vaud | ASSOCIATION VAUDOISE DES PARENTS D'ÉLÈVES | Gland



REPRÉSENTER RELAYER PARTAGER
INFORMER ÉCOUTER PROPOSER

Un trait d'union concret et efficace entre les parents et l'école

SUIVEZ-NOUS SUR :

APE - Gland

www.ape-gland.ch

ape vaud | ASSOCIATION VAUDOISE DES PARENTS D'ÉLÈVES | Gland

DEVENIR MEMBRE C'EST :

BÉNÉFICIER de tarifs préférentiels, voire la gratuité, pour les cours, conférences et autres activités proposées

RECEVOIR 5-6 fois par an les newsletters de l'APE Vaud, avec des informations en lien avec l'école et le parascolaire

POSER des questions, obtenir des conseils, manifester une inquiétude ou votre opinion

SOUMETTRE des idées et des propositions, être soutenu·e pour lancer un projet

RENFORCER la voix des parents auprès des autorités scolaires, locales et cantonales

SOUTENIR le travail et les actions de l'association

Aucun engagement ne vous est demandé, hormis la cotisation annuelle de Chf 45.-/an/famille.
Vous pouvez choisir de verser un montant supérieur si vous souhaitez soutenir davantage nos actions.

Toutes les forces sont les bienvenues.
Bien évidement, si vous souhaitez vous investir n'hésitez pas à nous contacter !

Votre avis compte,
Devenez membre !

E tablissement P rimaire de G land
www.ep-gland.ch